



# Thème A

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème A – Pour un second degré démocratisant et émancipateur	XXX -
002		XXX -
003	Introduction - Du collège aux 3 voies du lycée : émanciper la jeunesse par les savoirs	XXX -
004	Avec G. Attal, nommé par E. Macron pour « prolonger le formidable bilan de J.-M. Banquer », le rythme des annonces s’est emballé. Le SNES-FSU les analyse, les relie et les combat avec la profession car elles font système dans un projet néo-libéral pour le second degré : une sélection progressive de la Sixième jusqu’à l’accès à l’enseignement supérieur, un renoncement à l’élévation des qualifications de toute la jeunesse, donc à terme de toute la population.	LYO – remplacer <del>Avec G. Attal, nommé par E. Macron pour « prolonger le formidable bilan de J.-M. Banquer », le rythme des annonces s’est emballé :</del> par <b>« Les ministres successifs poursuivent la même politique visant à détruire le service public d’Education »</b>  Rajouter à la fin <b>« De plus ces annonces ministérielles doivent parfois être appliquées sans que les textes officiels sur lesquels elles reposent soient écrits et publiés officiellement. Rappelons que la parole ministérielle n’a pas force de loi »</b>
005	Les groupes de niveau au collège rompent avec un collège commun à l’ensemble des élèves, la découverte des métiers promeut l’apprentissage, le DNB bloque la poursuite des études vers le lycée, la formation professionnelle des LP est transférée aux entreprises, le lycée général et technologique, réformé en continu depuis 4 ans, démobilise les élèves les plus fragiles.	LYO – remplacer <del>commun</del> par <b>« unique »</b> Ajouter à la fin du paragraphe <b>« et rend illisibles les parcours scolaires. Le SNES FSU doit dénoncer un projet de fin de scolarité obligatoire à 16 ans pour ces élèves. Le SNES-FSU rappelle son attachement au fonctionnement en groupe classe et son opposition aux groupes de niveau »</b>
006	Formation continue hors du temps de service, pression locale pour ne « perdre aucune heure de cours », missions du Pacte, interchangeabilité rampante... ces offensives nouvelles contre les personnels s’ajoutent aux injonctions incessantes, aux sureffectifs dans les classes, aux dispositifs périphériques inefficaces, au management autoritaire. Tout cela fait perdre le sens du métier et des priorités. Le projet de réforme de la formation initiale transformerait les professeur-es en	LYO – Rajouter après « aux sureffectifs dans les classes » <b>« à la multiplication des élèves à besoins éducatifs particuliers »</b> Remplacer « » <del>technicien-nés</del> » par <b>« exécutant-es »</b> Supprimer « », <del>au manuel labellisé</del> » et ajouter après « intelligence artificielle » <b>« sommé-es d’utiliser des manuels labellisés »</b>

	technicien·nes, privé·es de toute liberté pédagogique et professionnelle, formé·es aux « bonnes pratiques », au manuel labellisé, aux évaluations standardisées, aux applications pilotées par l'intelligence artificielle. Des professeur·es dont on affaiblit l'expertise dans les contenus et apprentissages disciplinaires pourront-ils encore accompagner l'ensemble des élèves à progresser ?	Supprimer « <del>Des professeur·es dont on affaiblit l'expertise dans les contenus et apprentissages disciplinaires pourront-ils encore accompagner l'ensemble des élèves à progresser ?</del> » et rajouter : « <b>Or, l'expertise disciplinaire des enseignant·es est cruciale pour transmettre des connaissances approfondies et assurer la qualité de l'enseignement. C'est pourquoi le SNES FSU doit réaffirmer la place des concours et la nécessité d'un haut niveau de formation disciplinaire.</b> »
007	Le SNES-FSU s'oppose à l'éclatement du second degré, une rupture dans les progrès constants de démocratisation. Il défend le principe de l'éducabilité de tous et toutes et une École qui prenne en compte tous les profils et situations d'élèves. Le service public, gratuit et laïque doit être présent partout car lui seul scolarise toute la jeunesse quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Avec la FSU, le SNES revendique la scolarité obligatoire portée à 18 ans avec un second degré repensé pour laisser du temps aux élèves pour apprendre et aux professeur·es pour enseigner, avec des équipes pluriprofessionnelles complètes partout. Une loi de programmation budgétaire et un plan pluriannuel de recrutement sont indispensables.	XXX -
008		XXX -
009	Fiche 1 - Vive l'école laïque !	XXX -
010	Après l'assassinat de Samuel Paty, avec celui de Dominique Bernard, les terroristes islamistes se sont attaqués à l'école publique laïque. Sa mission émancipatrice leur est insupportable. Le SNES-FSU honorera leur mémoire en exigeant les moyens permettant à l'école laïque de faire vivre ses ambitions. Elle est une fabrique pour faire société sur des bases communes partagées. Des citoyen·nes, formé·es par elle à l'autonomie de pensée reposant sur la raison, peuvent faire obstacle à toutes les dominations. Les attentats islamistes, les offensives réactionnaires (l'extrême droite y étant très active) contre des enseignements et des personnels, la relativisation des savoirs et théories scientifiques rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque.	LYO – Remplacer « <del>Après l'assassinat de Samuel Paty, avec celui de Dominique Bernard</del> » par « <b>Avec l'assassinat de Samuel Paty, avec celui de Dominique Bernard</b> » Remplacer « Le SNES-FSU honorera leur mémoire » par « Le SNES-FSU honorera <b>la</b> mémoire <b>de nos collègues</b> »  Rajouter après « faire obstacle à toutes les dominations » « <b>Les milieux réactionnaires, qu'ils soient religieux ou d'extrême-droite, l'ont bien intégré et ont amplifié leur offensive sur l'école, tant sur les pratiques pédagogiques que sur les contenus. La dernière illustration en est les « parents vigilants », émanation des réseaux d'Éric Zemmour, dont les actions dénoncent nominativement nos collègues pour avoir fait leur métier.</b> » Remplacer après « Les attentats islamistes » « <b>attaques terroristes islamistes</b> » Rajouter après « savoir » « <b>savoirs, faits, preuves et théories scientifiques</b> ».
011	Elle crée les conditions de l'émancipation en protégeant des prosélytismes et en faisant cesser en son sein les assignations. Cela doit être expliqué. Y faire étudier tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet de celles et ceux qui prétendent défendre l'école laïque, soit pour y perpétuer leurs tutelles. Face à ces défis, la loi de 2004 et les conditions de son application doivent permettre l'accueil de l'ensemble des élèves sans discrimination et sans concession à l'égard des pressions ou du prosélytisme.	LYO – Rajouter en début « <b>Si certain·es tentent de camoufler leurs intentions xénophobes sous un vernis faussement laïque, l'École Laïque est tout autre. Elle crée les conditions</b> » Ajouter après : « ou du prosélytisme » « <b>, ou de l'entrisme d'associations diverses</b> ». Ajouter à la fin : « <b>Le SNES-FSU demande la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques d'Alsace-Moselle.</b> »

012	L'école laïque ne se défie pas de ses élèves. Elle doit permettre à toute la jeunesse d'entrer dans une dimension réflexive et critique, dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes. L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour tous et toutes du principe de laïcité. Les formations « laïcité » à destination des personnels doivent intégrer les dimensions intellectuelles émancipatrices de la laïcité scolaire, ce qu'elles font peu actuellement.	LYO – Supprimer « <del>L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour tous et toutes du principe de laïcité.</del> »
S013	L'école laïque n'est pas un idéal éthéré derrière lequel le pouvoir peut se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre les politiques de son affaiblissement. Il faut des actes pour protéger et valoriser les personnels comme leurs métiers. L'argent public doit aller à l'école publique. Cela permettra en particulier une gratuité complète effective notamment pour les élèves des familles défavorisées.	LYO – Rajouter à la fin « <b>le SNES FSU demande l'abrogation de toutes les lois organisant le financement de l'école privée : tous les financements, y compris sous la forme de crédits d'impôt, doivent être réorientés vers l'école publique</b> ».
014	Le SNES-FSU sera à l'offensive, dans le cadre le plus unitaire possible, pour défendre et populariser les particularités de l'école publique laïque.	LYO – supprimer « <del>et populariser les particularités de</del> »
015		XXX -
016	Fiche 2 - Mixité sociale et scolaire	XXX -
017	La publication des IPS démontre que l'enseignement privé sous contrat, financé à 73% par l'argent public, sépare les élèves. Les jeunes de milieu favorisé y sont majoritaires (55% en 2021 contre 32 % dans le public qui scolarise trois fois plus d'élèves boursier-es). Pourtant, les gouvernements Macron le financent toujours plus. Le nombre d'établissements privés entrant dans les Contrats locaux d'accompagnement (CLA ou la « nouvelle éducation prioritaire ») ne cesse d'augmenter. Le ministre Ndiaye a signé un protocole d'accord avec le privé catholique sous contrat prétendant favoriser la mixité sociale et scolaire ! L'État s'y place à son service. Le SNES-FSU dénonce cette faute. L'argent public doit financer exclusivement l'école publique laïque. Quelles politiques publiques pour garantir la mixité sociale et scolaire du collège au lycée ?	LYO – Rajouter après « Pourtant, les gouvernements Macron » « <b>et des collectivités territoriales</b> » Ajouter avant « Le ministre Ndiaye » : « <b>Le séparatisme commence là où la ségrégation scolaire et sociale s'installe à partir du moment où l'entre-soi est recherché par les classes les plus favorisées. Leur capital scolaire s'en trouve renforcé et les inégalités socio-scolaires sont renforcées</b> ». Remplacer « <del>Le ministre Ndiaye a signé un protocole d'accord avec le privé catholique sous contrat prétendant favoriser la mixité sociale et scolaire ! L'État s'y place à son service.</del> » par « <b>L'Etat se place au service du privé catholique sous contrat lorsque le ministre Ndiaye signe un protocole d'accord prétendant favoriser la mixité sociale et scolaire</b> » Supprimer « <del>Le SNES-FSU dénonce cette faute</del> » Supprimer « <del>Quelles politiques publiques pour garantir la mixité sociale et scolaire du collège au lycée ?</del> » Le SNES- FSU Rajouter après « L'argent public doit financer exclusivement l'école publique laïque » « <b>dans la perspective de la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat.</b> » Rajouter à la fin « <b>Il est impossible de mener une politique forte en faveur de la mixité sociale et scolaire tant que le privé permettra le séparatisme, en excluant les plus défavorisé.es, les élèves à besoins particuliers ou en difficulté scolaire.</b> »
018	Le ministère prétend améliorer la mixité sociale dans les collèges publics par deux mesures :	XXX -
019	- L'ouverture de sections internationales ou de classes à horaires aménagées dans	XXX -

	des collèges à faible IPS. Cela est peu efficace pour le SNES-FSU qui pointe le risque de ségrégation intra-établissement ;	
020	- L'appariement de deux collèges dont les IPS diffèrent de façon à équilibrer la sectorisation des élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ?	LYO – supprimer : « <del>L'appariement de deux collèges dont les IPS diffèrent de façon à équilibrer la sectorisation des élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ?</del> »  Rajouter « <b>Les collèges multi-secteurs ne doivent pas conduire à une augmentation des temps de trajets notamment pour les élèves les plus défavorisé-es, ni favoriser le privé comme moyen de contourner la carte scolaire multi-secteurs.</b> »
021		XXX -
022	Pour le SNES-FSU, les politiques publiques doivent converger vers une mixité sociale accomplie dans tous les établissements. Dans l'attente, une politique forte d'éducation prioritaire doit être impulsée au niveau national.	XXX -
023	Le ministère communique peu sur l'éducation prioritaire, l'abandonnant et réduisant progressivement ses moyens. La révision de la carte de l'éducation prioritaire est repoussée à la rentrée 2025 alors qu'elle est nécessaire et urgente. Le SNES-FSU mènera campagne contre la délabellisation des REP si cette menace se précise. Une nouvelle carte se doit au contraire d'être ambitieuse, intégrant les lycées en relevant. Elle doit prendre en compte l'aggravation des inégalités économiques et sociales dans une période de crises successives. Le SNES-FSU luttera contre la généralisation annoncée de cités éducatives à tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).	LYO – Supprimer « <del>la généralisation annoncée de cités éducatives à tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).</del> » Rajouter à la place « <b>la territorialisation et la contractualisation (cités éducatives, CLA, TER, etc.)</b> »
024		LYO – Rajouter « <b>L'ensemble des mandats du congrès de Montpellier concernant « les ruralités » reste d'actualité.</b> »
025	Fiche 3 – Des programmes pour émanciper	XXX -
026	Les contenus et les pratiques doivent permettre de mieux prendre en compte les enjeux démocratiques, les rapports sociaux, les inégalités sociales et scolaires. La vigilance s'impose dans un contexte d'attaques récurrentes, politiques ou religieuses.	XXX -
027	Le concept de « fondamentaux » renvoie à des éléments de français et de mathématiques, évalués et vérifiés par les évaluations nationales. Parfois en contradiction avec les programmes, ils concourent à une perte de sens du métier, minorent les différents pans de la culture scolaire, organisent le collège du tri social et standardisent les pratiques professionnelles.	LYO – Rajouter après « les évaluations nationales » « <b>sur lesquelles les enseignant-es n'ont pas la main</b> ».
028	La « culture générale » prônée par le ministère s'inscrit dans cette conception individualiste et utilitariste de l'éducation avec la volonté de restreindre la culture à un patrimoine garant de la Nation.	
029	Le SNES-FSU y oppose une éducation plus complète pour tous et toutes, permettant l'émancipation par les savoirs. Il récusé le nouveau socle commun annoncé et ses quatre « familles de compétences ».	LYO – Ajouter à la fin « <b>, sans pour autant se satisfaire de l'actuel socle commun</b> ».

030	Le SNES-FSU défend des programmes nationaux déclinés annuellement permettant de construire une culture commune ambitieuse et de faire vivre la laïcité scolaire dans toutes les disciplines.	LYO – ajouter après « programmes nationaux » « <b>et disciplinaires</b> » ajouter après « annuellement » « <b>et construits dans une cohérence globale</b> »
031	Les pratiques pédagogiques et les méthodes doivent relever de la liberté pédagogique des professeur-es. La formation continue, sur le temps de service, doit leur permettre de faire des choix éclairés, loin des « bonnes pratiques » imposées.	XXX -
032	Comment mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre et d'éducation à la sexualité dans les différents temps, formes scolaires, et dans toutes les disciplines ? Comment permettre aux élèves de mieux comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux écologiques, les enjeux concernant l'information, les médias, le numérique et la protection des données ? Quels contenus ? Quelles pratiques ? Quels outils ? Quelle formation ?	<p>LYO – Supprimer « Comment mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre et d'éducation à la sexualité dans les différents temps, formes scolaires, et dans toutes les disciplines ? Comment permettre aux élèves de mieux comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux écologiques, les enjeux concernant l'information, les médias, le numérique et la protection des données ? Quels contenus ? Quelles pratiques ? Quels outils ? Quelle formation ? »</p> <p>Rajouter « <b>Le SNES FSU exige l'application de la loi et des heures allouées à l'éducation à la sexualité pour tous les niveaux. Pour mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre et d'éducation à la sexualité à l'école, il est essentiel d'intégrer ces sujets de manière transversale dans les programmes scolaires, d'offrir une formation initiale et continue, universitaire et scientifique aux enseignant-es.</b> »</p> <p>Rajouter : « <b>Il s'agit d'avoir des équipes pluridisciplinaires complètes et formées pour accueillir, conseiller et aider tout-es les élèves notamment victimes de LGBTphobie, en transition ou en questionnement.</b> »</p> <p>Rajouter « <b>Le SNES-FSU doit s'opposer à toutes les « éducation à » qui viendraient se substituer aux enseignements disciplinaires. Ainsi les enseignements obligatoires d'Arts plastiques et d'Education musicale au collège doivent le rester dans un horaire conforté, sans être dilué dans l'EAC. Mieux comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux écologiques passe par la mise en perspective des enjeux économiques, historiques et géographiques, scientifiques dans les différentes disciplines concernées e dans le cadre de programmes repensés.</b> »</p> <p>Rajouter « <b>Le SNES-FSU réaffirme la nécessaire création d'un programme en Information-Documentation pour l'ensemble des élèves de la Sixième à la Terminale , qui leur permettra d'acquérir des savoirs spécifiques, une culture et une maîtrise de l'information. Cet enseignement devra être assuré par les professeurs documentalistes. Les programmes s'appuieront sur les notions en Information-Documentation issues de la recherche universitaire des Sciences de l'Information et de la Communication.</b> »</p>

033		XXX -
034	Le SNES-FSU réaffirme l'importance des diplômes et rappelle son refus des certifications. Le DNB et le baccalauréat doivent permettre d'évaluer des apprentissages scolaires : comment en particulier concevoir une épreuve orale du DNB et des épreuves orales du baccalauréat du point de vue des contenus évalués, du déroulement des épreuves et de la composition des jurys afin qu'elles soient centrées sur des savoirs et savoir-faire disciplinaires ?	LYO – Ajouter après « d'évaluer des apprentissages scolaires » « <b>adossés à des horaires dédiés</b> » Supprimer « : comment en particulier concevoir une épreuve orale du DNB et des épreuves orales du baccalauréat du point de vue des contenus évalués, du déroulement des épreuves et de la composition des jurys afin qu'elles soient centrées sur des savoirs et savoir-faire disciplinaires ? » Rajouter après « certifications » : « <b>car celles-ci ne reflètent pas de manière exhaustive les compétences individuelles, et perpétuent des inégalités sociales.</b> » Rajouter « <b>L'ensemble des mandats du Congrès de Montpellier concernant « l'oral dans les disciplines et aux examens » reste d'actualité.</b> »
035		XXX -
036	Fiche 4 - Un collège démocratisant	XXX -
037	Toutes les classes de collège accueillent désormais plusieurs élèves à besoins éducatifs particuliers dépendant de dispositifs d'inclusion (SEGPA, ULIS, UPE2A), bénéficiant de PPS ou PAP ou sans identification de leurs problèmes d'apprentissage. Le SNES-FSU demande un maximum de 20 élèves par classe (16 en Éducation prioritaire) pour assurer la réussite de toutes et tous, tout en donnant les conditions d'une école plus inclusive.	XXX -
038	Dans un cadre conjuguant baisse des effectifs, plan de recrutement de professeur-es, bâti scolaire adapté et rénové, le SNES-FSU propose d'augmenter le temps d'enseignement jusqu'à 32 heures par semaine au collège afin de contrer les inégalités qui se creusent hors du temps scolaire.	XXX -
039	Le projet de grille horaire du SNES-FSU garantit pour chaque discipline des séances en groupes à effectif réduit et/ou un volume horaire accru financé. Le but est de construire pour tous et toutes une culture commune, en permettant de varier les situations d'apprentissage pour créer, expérimenter, manipuler, coopérer.	XXX -
040	Toutes les dimensions des programmes, repensés dans leur cohérence, doivent pouvoir être travaillées au sein de la classe, sans avoir à en externaliser une partie, comme c'est trop souvent le cas, notamment sous la forme de devoirs à la maison, facteurs eux aussi d'aggravation des inégalités scolaires. Les conditions doivent permettre aux professeur-es de remédier en classe aux difficultés scolaires. Pour les élèves les plus fragiles, des temps de remédiation sont prévus à la main des équipes.	XXX -
041	Rétablir l'enseignement de la technologie en Sixième est primordial. Le SNES-FSU propose aussi un enseignement d'information-documentation sur tous les niveaux et un enseignement des LCA pour l'ensemble des élèves en Sixième et Cinquième.	LYO – Rajouter « aussi un enseignement <b>obligatoire</b> d'Information-Documentation »
042	Une option obligatoire et financée serait intégrée en Troisième : quel menu proposer pour cette option sans conditionner l'orientation vers une voie du lycée ?	LYO – suppr « Une option obligatoire et financée serait intégrée en Troisième : quel menu proposer pour cette option sans conditionner l'orientation vers une voie du lycée ? »
043	L'option obligatoire pourrait-elle démarrer en Quatrième, notamment pour des	LYO -suppr « L'option obligatoire pourrait-elle démarrer en Quatrième,

	disciplines fragilisées (comme LCA ou LVER), en écartant tout risque de créer des filières au sein du collège unique ?	<del>notamment pour des disciplines fragilisées (comme LCA ou LVER), en écartant tout risque de créer des filières au sein du collège unique ? »</del>
044		XXX -
045	Fiche 5 - Un autre lycée est possible	XXX -
046	Les réformes Blanquer ont inscrit l'organisation du lycée dans le mécanisme de la sélection généralisée pour l'accès à l'enseignement supérieur. En cinq ans, le lycée est devenu le terrain d'expérimentation grandeur nature d'une politique éducative qui scelle l'abandon du projet démocratique d'élévation des qualifications de toute la population, à l'œuvre depuis la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle. C'est une rupture majeure dans l'histoire de l'éducation en France. Sous couvert de la liberté de choix et de l'individualisation des parcours de formation, l'organisation des enseignements entretient la relégation des moins favorisé-es, socialement et scolairement.	LYO -
047	L'évaluation devenue permanente et largement locale avec le contrôle continu, conditionne des possibilités de poursuite d'études de plus en plus réduites faute de places. Sous le régime instable de dizaines d'ajustements successifs, les modalités du bac et du lycée sont devenues illisibles et entretiennent un climat d'anxiété et de tensions peu propice aux apprentissages. Il faut en finir avec le colmatage de réformes fondamentalement viciées et avec un lycée qui ne permet plus de préparer les jeunes à l'enseignement supérieur.	XXX -
048	Le SNES-FSU revendique l'accès pour la totalité des jeunes à l'une des trois voies du lycée. Des séries renouvées permettront une formation cohérente, en lien avec des poursuites d'études, ouvertes et diversifiées, le tout avec des programmes entièrement repensés. L'ensemble des mandats du congrès de Montpellier reste à cet égard d'actualité.	XXX -
049	Dans ce cadre, comment préciser l'organisation de formations qui allient à la fois culture commune et spécialisation progressive ? Sur quelle durée ?	XXX -
050	Comment penser l'articulation entre les trois voies afin de rendre concrète la possibilité de passerelles ?	LYO – Suppr « Comment penser l'articulation entre les trois voies afin de rendre concrète la possibilité de passerelles ? » Rajouter : « <b>Le SNES FSU revendique la Seconde la plus commune possible et l'ouverture de places nécessaires permettant un véritable fonctionnement des passerelles</b> ».
051	Le diplôme du bac, premier grade universitaire, doit redevenir la seule condition d'accès à l'université. Il doit se fonder sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, dont les modalités seront pensées en fonction des apprentissages scolaires.	LYO – Rajouter après « dont les modalités <b>et le nombre</b> ... seront pensés... » Rajouter à la fin du paragraphe : « <b>L'EMC ne doit pas faire l'objet d'une évaluation obligatoire. Les épreuves de l'EAF doivent être urgemment repensées.</b> »
052		XXX -
053	Fiche 6 - Pour un droit au lycée	XXX -
054	Le projet Attal conditionne l'accès au lycée général, technologique et professionnel, à l'obtention du DNB dès 2025. Au vu des taux de réussite actuels au diplôme, plus	XXX -

	de 10% des jeunes scolarisé-es en Troisième seraient alors privé-es d'accès en Seconde. Le SNES-FSU refuse le principe de classes « prépa-lycée », qui institutionnalise la relégation de dizaines de milliers de jeunes de 15 ans sans autre perspective que la sortie du système scolaire.	
055	Le DNB marque une étape dans le continuum de la formation des jeunes jusqu'à 18 ans mais ne doit en aucun cas constituer un obstacle au maintien dans le système scolaire. Le diplôme seul doit valider un niveau d'apprentissage dans toutes les disciplines. Aucune certification (maths, LV, informatique ou numérique, etc.) ne peut y trouver place.	XXX -
056	La classe de Seconde, qu'elle soit professionnelle ou générale et technologique, doit se concevoir comme la plus commune possible à l'ensemble des élèves. C'est la condition nécessaire à l'existence de passerelles entre la voie professionnelle et le lycée général et technologique. Dans un premier temps, le SNES-FSU propose de penser pour la Seconde des contenus plus proches voire communs à toutes les voies du lycée. Comment envisager concrètement cette culture commune ?	LYO – ajouter après « commune possible à l'ensemble des élèves » « <b>il faut penser une réelle interdisciplinarité entre disciplines générales et technologiques.</b> »
057	L'organisation de la Seconde doit à la fois s'appuyer sur les enseignements de collège et créer les conditions d'une information éclairée vers le cycle terminal de la voie générale et technologique.	XXX -
058	La continuité des enseignements technologiques, linguistiques et artistiques doit être assurée au lycée par des enseignements de tronc commun qui reprennent les enseignements obligatoires du collège tout en les complétant par un éventail d'enseignements optionnels le plus vaste possible, tous bénéficiant de financements fléchés. Les mandats du congrès de Montpellier qui imposent de choisir une option technologique et une option parmi celles des enseignements artistiques, LCA ou de langues vivantes et régionales, demeurent d'actualité.	XXX -
059	Les dispositifs de remédiation ne doivent être ni dissociés du travail en cours ni externalisés. Ils doivent concerner toutes les disciplines et ne dépendre que de la conception des enseignant-es au sein de leur classe. Quelles solutions pour remédier aux difficultés scolaires dans la classe et au quotidien ?	LYO – Rajouter après « remédiation » « <b>en effectifs réduits</b> » Supprimer « <del>Quelles solutions pour remédier aux difficultés scolaires dans la classe et au quotidien ?</del> »
060		XXX -
061	Fiche 7 - Le supérieur pour toutes et tous	XXX -
062	Le SNES-FSU renouvelle son mandat d'abandon de Parcoursup qui ne favorise pas les poursuites d'études dans le supérieur. Cette plateforme brouille les repères entre formations sélectives ou non, publiques ou non, réduisant les possibilités d'inscription des bachelier-es dans la filière de leur choix. Les formations supérieures privées en tirent profit, ce qui déstabilise notamment le post-bac des lycées, des formations sous statut scolaire qui peuvent connaître des difficultés de recrutement. Pour le SNES-FSU, les BTS et CPGE participent pleinement de la démocratisation de l'enseignement supérieur et doivent davantage être valorisés par le ministère.	LYO – Ajouter après « dans le supérieur » « <b>et permet des contournements qui biaisent le système</b> ». Ajouter à la fin « <b>qui doit financer des places dans l'Enseignement supérieur public à hauteur des besoins</b> »
063	La poussée de l'apprentissage sur les STS est un problème. Elle confronte les collègues à la question de la mixité des publics en accueillant au sein de la même	LYO – supprimer « <del>Pour y faire face, peut-on accepter la mise en place de public mixé ou doit-on refuser ce type d'organisation au sein des établissements</del> »

	classe des candidat-es sous statut scolaire et d'autres sous statut d'apprenti-e. L'apprentissage se développe très fortement au bénéfice des centres de formation privés hors contrat avec des subventions publiques très fortes. Pour y faire face, peut-on accepter la mise en place de public mixé ou doit-on refuser ce type d'organisation au sein des établissements publics ?	publics ?» et rajouter « <b>le SNES FSU refuse le mixage des publics dans les STS, parce qu'il désorganise les enseignements et nuit à tout-es, et qu'il participe à accélérer le recul inquiétant des formations sous statut scolaire. »</b>
064	Quelle peut être la stratégie à adopter pour lutter efficacement contre un mode de formation qui pénalise fortement les jeunes des classes populaires ?	XXX -
065	Comment reprendre la main sur l'apprentissage et favoriser les formations sous statut scolaire ?	XXX -
066		XXX -
067	Pour les CPGE, la mobilisation des collègues dans laquelle le SNES-FSU a joué un rôle prépondérant, a permis le retrait du projet de réforme des prépas économiques. La baisse globale des effectifs de prépa due à la réforme du lycée est enrayée. Cependant, les prépas de proximité ont été durablement fragilisées : il faut cesser les fermetures de classes, notamment au prétexte d'expérimentations avec des universités pour décrocher une L3. Doit-on aller vers une demande de reconnaissance de L3 avec les Grandes Écoles ou garder la ligne du continuum 2+3 pour l'obtention du grade master ?	XXX – LYO – Rajouter « Pour les CPGE, la mobilisation, <b>en janvier-mars 2023</b> , des collègues dans laquelle le SNES-FSU a joué un rôle prépondérant a permis le retrait du projet de réforme des prépas économiques. La baisse globale des effectifs de prépa due à la réforme du lycée est enrayée, <b>par exemple, à la rentrée 2023, ils ont augmenté en CPGE ECG de 5,1%</b> . Cependant, les prépas de proximité ont été durablement <b>fragilisées Il convient de mettre en œuvre une politique de développement d'internats ouverts y compris le week-end, pour approfondir le processus de démocratisation des CPGE et accompagner les ouvertures de classes, notamment à destination des bachelier.es professionnel.les.</b> – il Il faut également cesser les fermetures de classes notamment au prétexte d'expérimentations avec des universités pour décrocher une L3. Doit-on aller vers une demande de reconnaissance de L3 avec les Grandes Écoles ou garder la ligne du continuum 2+3 pour l'obtention du grade master ? <b>Les étudiants de CPGE connaissent un fort taux de poursuite d'études et d'intégration dans les Grandes Écoles ainsi qu'une bonne insertion professionnelle après cinq ans d'études supérieures. C'est donc bien le continuum 2+3 (deux ans en CPGE + 3 ans en Grandes Écoles), avec obtention du grade Master à l'issue de ce parcours, que le SNES-FSU doit continuer à défendre. »</b>
068		XXX -
069	Les Greta participent à la mission de service public de l'éducation et la formation tout au long de la vie (ETLV). Comment permettre aux GRETA d'assurer cette mission de service public ?	LYO – supprimer « Les Greta participent à la mission de service public de l'éducation et la formation tout au long de la vie (ETLV). Comment permettre aux GRETA d'assurer cette mission de service public ? »
070		XXX -
071	Fiche 8 - Un numérique maîtrisé	XXX -

072	<p>Le ministère et les collectivités s'obstinent à percevoir le « numérique » comme une ressource où puiser des solutions sans évaluer les résultats ou les conséquences à court et long terme. L'obsolescence des supports pour le fonctionnement de logiciels en constante évolution induit des pratiques difficilement tenables : renouvellement permanent du matériel, utilisation de matériels personnels. Comment ne pas aggraver le bilan environnemental lié à la durée de vie du matériel informatique ?</p>	<p><del>LYO – Supprimer « Comment ne pas aggraver le bilan environnemental lié à la durée de vie du matériel informatique ? »</del></p> <p>Rajouter : « <b><i>Pour atténuer l'impact environnemental du secteur numérique, le ministère et les collectivités doivent évaluer attentivement les besoins technologiques avant d'investir, privilégier l'utilisation de logiciels open source pour prolonger la durée de vie des équipements, mettre en place des programmes de recyclage, favoriser l'achat d'équipements certifiés durables, pousser les fabricants vers l'éco-conception, et sensibiliser les utilisateur-trices aux enjeux environnementaux liés à l'informatique.</i></b> »</p> <p>Rajouter : « <b><i>le SNES-FSU doit être attentif aux inégalités de dotation et d'accès au réseau. Des personnels chargés de la maintenance doivent être recrutés à hauteur des besoins</i></b> ».</p>
073	<p>Pour le SNES-FSU, tout élément (matériel physique, portail, logiciel...) qui a vocation à être utilisé par les professionnel·les doit faire l'objet de consultations et d'échanges avant la mise en place, et en cours d'usage. Les personnels ne sont pas des usagers au même titre que les élèves ou parents. L'expertise du terrain, de l'utilité et de la faisabilité en situation de travail ne relève que des professionnel·les. Que devrait être une véritable concertation ?</p>	<p>LYO -</p>
074	<p>Les élèves et les personnels ne sont pas des objets d'expérimentations. Nos mandats sur la liberté pédagogique, les formations en ligne, l'enseignement hybride et à distance et la marchandisation de l'éducation restent valides. Le SNES-FSU sera particulièrement vigilant sur le respect de ces principes avec les usages de l'IA qui seraient envisagés. Quels sont les impacts des intelligences artificielles (IA) sur le travail des élèves et quelles réponses y apporter ?</p>	<p><del>LYO – Supprimer « Quels sont les impacts des intelligences artificielles (IA) sur le travail des élèves et quelles réponses y apporter ? »</del></p> <p>Rajouter « <b><i>L'équilibre entre l'utilisation judicieuse des technologies et le maintien des valeurs éthiques, de l'équité et de la transparence, est essentiel pour assurer que l'intégration des IA améliore réellement l'expérience éducative des élèves. En aucun cas son usage ne doit être imposé aux personnels. La mise en place des référents IA dans les académies et établissements, de même que le déploiement annoncé de MIA pour le français et les mathématiques en classe de Seconde et de l'IA en LV notamment doivent urgemment nous mobiliser pour informer les collègues des conséquences éducatives, écologiques, économiques, sociales et politiques de ces outils qui nous sont imposés.</i></b>»</p>
075	<p>Comment les IA risquent-elles de dénaturer les métiers et comment s'en prémunir ?</p>	<p><del>LYO- supprimer « Comment les IA risquent-elles de dénaturer les métiers et comment s'en prémunir ? »</del></p> <p>Rajouter « <b><i>Les intelligences artificielles (IA) vont dénaturer les métiers en automatisant des tâches, menaçant ainsi certains emplois ou certaines missions et transformant les exigences professionnelles. Cette transformation peut accroître les inégalités.</i></b>»</p>

076	Dans la perspective d'une véritable politique de prévention, quelles formes pourrait prendre une « pause numérique » afin de ne pas encourager les élèves ni les personnels à utiliser sans arrêt les objets et solutions numériques ?	LYO – supprimer « Dans la perspective d'une véritable politique de prévention, quelles formes pourrait prendre une « pause numérique » afin de ne pas encourager les élèves ni les personnels à utiliser sans arrêt les objets et solutions numériques ? »  Rajouter « <b>Il faut favoriser des pauses numériques pour assurer un équilibre entre la technologie et d'autres formes d'interaction, contribuant ainsi aux bonnes conditions d'apprentissage et d'enseignement.</b> »
077	L'EMI ne peut se résumer à une éducation aux dangers des usages numériques ni à un enseignement du numérique réduit à de « bonnes pratiques ». La technologie ne peut pas non plus être réduite au numérique. Quel bilan faire des contenus, des programmes, des pratiques et de l'évaluation en SNT ?	LYO – Supprimer « Quel bilan faire des contenus, des programmes, des pratiques et de l'évaluation en SNT ? »  Rajouter « <b>Les situations très variables d'un établissement à l'autre en SNT, cet enseignement qui ne se poursuit pas en Première et n'éclaire pas les choix de spécialité, est déconsidéré et sert trop souvent de variable d'ajustement dans les services.</b> »
078	Quel bilan peut-on faire de la mise en place de la plateforme PIX quant aux apprentissages ?	LYO – Remplacer « Quel bilan peut-on faire de la mise en place de la plateforme PIX quant aux apprentissages ? » par « »  « <b>la certification par un organisme externe, comme PIX, pose problème car certifier n'est pas former. Le caractère descendant et déconnecté de PIX souligne la tendance à externaliser la pédagogie du numérique dans une logique de privatisation. PIX révèle surtout des compétences acquises hors de l'école en n'évaluant qu'une maîtrise pratique d'outils numériques qu'il n'est souvent pas possible d'enseigner dans le contexte actuel. Enfin, PIX soulève des questions comme le besoin d'autonomie des élèves ou l'organisation chronophage requise pour sa passation. Cela pose la question de son utilité</b> »
079	Le SNES-FSU rappelle qu'il demande l'abandon de la certification PIX, d'autant qu'il s'agit aussi d'évaluer ce que les élèves ont appris en dehors du cadre scolaire, ce qui renforce les inégalités.	XXX -
080		XXX -
081	Fiche 9 - École inclusive	XXX -
082	Tout-e jeune doit pouvoir être scolarisé-e et la scolarité en milieu ordinaire doit être recherchée. Dans le contexte actuel, l'école inclusive est soumise à une logique comptable bien plus qu'humaine et éducative. Les injonctions paradoxales de l'État, l'insuffisance de moyens provoquent de la souffrance au travail, de la souffrance pour une partie des élèves. Les structures et dispositifs adaptés doivent rester une alternative pour certain-es élèves.	XXX -
083	L'État doit se donner les moyens humains et financiers de l'accessibilité universelle qu'il promeut, en améliorant le bâti, en augmentant les places dans les structures spécialisées (IME, ITEP...), en réduisant les effectifs par classe, en créant des postes	LYO – Supprimer « dispositifs ULIS et classes UPE2A »

	au sein d'équipes pluri-professionnelles, en améliorant le maillage territorial des dispositifs ULIS et classes UPE2A. Le SNES-FSU revendique la suppression des PIAL et la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH.	
084	Les élèves allophones doivent avoir la possibilité de poursuivre leur scolarité au-delà de la première année en UPE2A.	LYO– Rajouter « Les élèves allophones doivent avoir la possibilité <b>dans la durée</b> de poursuivre leur scolarité au-delà de la première année en <b>FLE, FLS, FLSCO à la demande des enseignants en charge des UPE2A.</b> »
085	Le MEN doit développer un matériel pédagogique adapté et des formations pour tous les personnels parce qu'ils et elles sont tous concerné-es par les élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour le SNES-FSU, c'est dès la conception des programmes que doit être pensé leur caractère inclusif dont découleront des diplômes eux aussi accessibles.	LYO – Ajouter après « formations » « <b>initiales et continues</b> »
086	Le SNES-FSU s'oppose aux PAS (pôles d'appui à la scolarité) et aux ARE (assistant-es à la réussite éducative) qui ne feraient qu'aggraver la dilution et la réduction des moyens. Le MEN doit cesser d'imposer des projets pour l'École sans concertation ni bilan, comme à la Conférence nationale du handicap d'avril 2023. Le SNES-FSU revendique le droit pour les organisations syndicales à participer au comité national du suivi de l'école inclusive (CNSEI) et, par principe, à tout projet touchant les élèves et les conditions de travail.	XXX -
087		XXX -
088	Fiche 10 - Climat scolaire	XXX -
089	Sous prétexte d'améliorer le bien-être des élèves et des personnels, les compétences dites psychosociales font leur chemin à l'école. Pour le ministère, la notion de climat scolaire est une porte d'entrée pour imposer une approche visant à un cadrage scolaire de « l'amélioration de soi » dans un but d'adaptabilité à la société et à l'économie. Comment lutter contre cette stratégie managériale qui entend normer les comportements, les personnalités et les métiers ?	LYO – <del>Supprimer « Comment lutter contre cette stratégie managériale qui entend normer les comportements, les personnalités et les métiers ? »</del>  Ajouter « <b>Le SNES-FSU doit dénoncer l'engouement pour les compétences psycho-sociales qui n'ont ni définition arrêtée ni base scientifique, et ne doivent en aucun cas donner lieu à évaluation</b> »
090	La santé mentale des jeunes est devenue récemment une préoccupation du ministère alors que ses politiques contribuent à sa dégradation. Les mesures envisagées ciblent notamment CPE et personnels de la vie scolaire pour des formations de secouristes en santé mentale. Face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes, quelles formations, quelles prérogatives et actions, quels partenaires, vers quelles structures orienter, comment combattre les dérives observées et questionner le respect des règles en terme d'éthique et de laïcité ?	LYO –  Ajouter après « en santé mentale » « <b>Le SNES-FSU doit se montrer très critique vis-à-vis des approches sur la santé mentale des jeunes. Elles sont partielles, orientées, abordent des sujets complexes comme l'estime de soi de manière superficielle et réduisent les questions sociales à un manque de « compétences». Beaucoup sont aussi partiales puisqu'elles ignorent ce qu'apportent déjà les enseignements et les pratiques en matière de créativité ou de persévérance par exemple. Imaginer travailler de manière déconnectée des compétences psycho-sociales, pour permettre d'améliorer le prétendu</b> »

		<p>« <b>bien-être</b> » et <b>l'efficacité d'élèves dans un système en surchauffe qui promeut le tri social et la compétition, est un leurre.</b> »</p> <p>Supprimer « Face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes, quelles formations, quelles prérogatives et actions, quels partenaires, vers quelles structures orienter, comment combattre les dérives observées et questionner le respect des règles en terme d'éthique et de laïcité ? »</p>
091	La prévention du harcèlement en milieu scolaire souffre d'un manque de personnels. Et les agent-es se trouvent souvent démunis-es face à ce phénomène complexe et insidieux. Pour le SNES-FSU, construire des réponses éducatives et pédagogiques pour lutter contre le harcèlement requiert une action réfléchie, concertée et financée sur le temps long. Quels mandats pour une lutte efficace contre le harcèlement en milieu scolaire (collectifs de travail, formation, temps de concertation...)?	LYO – supprimer « <b>Quels mandats pour une lutte efficace contre le harcèlement en milieu scolaire (collectifs de travail, formation, temps de concertation...)?</b> »
092	Programme « pHARe », numéro vert, référent-e harcèlement... quel bilan en faire ?	<p>LYO – supprimer « <b>Programme « pHARe », numéro vert, référent-e harcèlement... quel bilan en faire ?</b> »</p> <p>Rajouter « <b>Le SNES FSU dénonce les dispositifs de façade à moindre coût. Pour répondre aux enjeux du harcèlement, des équipes pluridisciplinaires et formées sont nécessaires.</b></p>
093	Quelles réponses pour contrecarrer le nouveau management public qui entend faire des équipes pluriprofessionnelles, toujours plus réduites, un outil de gestion de la pénurie des personnels mettant à mal missions et métiers ?	<p>LYO – Supprimer « <b>Quelles réponses pour contrecarrer le nouveau management public qui entend faire des équipes pluriprofessionnelles, toujours plus réduites, un outil de gestion de la pénurie des personnels mettant à mal missions et métiers ?</b> »</p> <p>Rajouter « <b>Le SNES-FSU doit revendiquer la suppression des fonctions de référents et exiger la mise en place dans tous les établissements d'équipes pluri-professionnelles complètes, formées et disponibles, capables d'appréhender chaque élève dans sa complexité.</b> »</p>
094	Le climat scolaire englobe aussi des facteurs liés aux conditions matérielles de construction et d'aménagement des établissements. Quelles revendications peut-on porter sur le bâti scolaire en lien avec l'accessibilité, la qualité des apprentissages, de l'éducatif, des relations entre les personnes ?	<p>LYO – Supprimer « <b>Le climat scolaire englobe aussi des facteurs liés aux conditions matérielles de construction et d'aménagement des établissements. Quelles revendications peut-on porter sur le bâti scolaire en lien avec l'accessibilité, la qualité des apprentissages, de l'éducatif, des relations entre les personnes ?</b> »</p> <p>Rajouter « <b>Le bâti scolaire doit inclure des installations accessibles. La durabilité environnementale est à encourager, avec l'adoption de pratiques de construction respectueuses de l'environnement et de bâtiments durables.</b> »</p>
095	La notion de climat scolaire ne doit en rien être confondue avec une nécessaire sécurisation des établissements, des personnels et des élèves.	LYO -
096		XXX -

097	Fiche 11 - L'engagement n'est pas une obligation	XXX -
098	Depuis 2017, E. Macron tente de créer les conditions d'une généralisation du Service national universel (SNU), au nom de l'engagement. L'EMC est aussi invoqué comme supposé remède à tous les maux de la société. Avec les labels « classe et lycée engagés », le ministère institue un SNU sur le temps scolaire tout en prétendant à un continuum entre contenus du séjour de cohésion et de l'EMC. Il fait du SNU une possibilité de déroger à la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire en fin de Seconde.	LYO – Rajouter « <b><i>Ce stage révèle, par ailleurs, des inégalités. Ainsi, de nombreux-euses élèves de l'enseignement privé et CSP+ effectueront un voyage à l'étranger, pendant que d'autres, dans le public, seront contraints d'effectuer un stage là où ils-elles le pourront, souvent dans des domaines ne les intéressant pas. Cela rappelle que le renvoi vers l'extérieur de l'école est profondément inégalitaire, puisque dépendant beaucoup du « réseau familial</i></b> ». Ajouter : « <b><i>Le SNES-FSU s'oppose à la multiplication des Classes Défense, notamment en Éducation prioritaire.</i></b> »
099	Il ne s'agit plus d'émanciper par les savoirs mais de domestiquer la jeunesse par le management entrepreneurial et la discipline militaire. La « jeunesse engagée » doit apprendre à obéir aux règles, en acquérant les « soft skills » valorisables sur le marché de l'emploi, sans remettre en cause les structures de domination d'une société de plus en plus injuste.	XXX -
100	Dans ce schéma, les personnels du service public d'éducation, qui s'attachent à former des citoyen·nes libres et éclairé·es, sont méprisé·es. On les considère comme incapables de bien éduquer à la citoyenneté, tandis que d'autres acteurs sont encouragés. Ainsi, de nombreuses associations, créées sous l'égide d'entreprises, participent à la prise en charge des élèves, sous couvert de l'information à l'orientation, de l'amélioration du climat scolaire, ou du bien-être et de la confiance en soi. Le SNES-FSU demande qu'il soit mis un terme à ce type de partenariats.	XXX -
101	Il refuse le principe d'une éducation qui fait de la mise au pas de la jeunesse son unique objectif, que ce soit par des pseudo-stages en entreprise ou des simulacres de service national. Il revendique la disparition du SNU et de tous les dispositifs expérimentaux qui tendent à l'imposer sur le temps scolaire. L'EMC doit rester un enseignement cohérent construit sur des programmes permettant de former des citoyen·nes critiques, et non une variable d'ajustement permettant d'introduire toutes sortes de dispositifs dans les emplois du temps des élèves. Le SNES-FSU refuse l'imposition de séances clés en main et d'intervenant·es extérieur·es non sollicité·es par les enseignant·es dans le cadre de leurs progressions en EMC.	LYO –  Remplacer « <del>disparition du SNU et de tous les dispositifs expérimentaux qui tendent à l'imposer sur le temps scolaire</del> » par « <b><i>Le SNES-FSU demande la suppression du SNU, des classes et lycées engagés", des "Classes Défense" et des dispositifs "Cadets de la Défense" et de tous les dispositifs liés à l'intervention de l'Armée à l'école. Il s'oppose également à la tenue unique</i></b> »  Remplacer « critiques » par « <b><i>émancipé·es</i></b> »
102		XXX -

### Vote du Texte

Pour : 63 – Contre : 2 – Abstention : 8 – NPPV : 1